



## Créer une entreprise au Maroc : tout ce qu'il faut savoir

**Comment créer une entreprise au Maroc ? Quelles sont les étapes et les différents statuts juridiques ? Quelles sont les opportunités et les obstacles de l'environnement des affaires du Maroc en 2018 ?**

Pays en pleine transformation, le Maroc est une terre où il est relativement facile d'entreprendre et d'investir.

La création d'entreprise a été encouragée par différentes réformes et notamment la création de 15 **Centres Régionaux d'Investissement (CRI) en 2002**, qui tiennent lieu de **guichet unique**. Les restructurations menées au cours des années 2000 et la modernisation des infrastructures (réseau autoroutier, aéroports, tramway, TGV Tanger Kénitra) participent au dynamisme de l'économie.

Soutenue par un système bancaire performant, l'économie du Maroc est plus dynamique que celle de la plupart des pays voisins. La non-convertibilité du dirham devrait être levée en 2018.

Les principaux partenaires économiques du royaume sont la **France** et l'**Espagne**.

Le Maroc compte environ 35 millions d'habitants. **Casablanca** est une capitale économique moderne et **Marrakech** est la capitale touristique. A noter le développement de villes nouvelles et la création de **zones franches**.

La ville de **Tanger**, tournée vers l'Europe et les échanges mondiaux, connaît un développement sans précédent suite à la reconfiguration entière de la ville : nouveau port de commerce (Tanger Med), création de zones franches et de zones industrielles, installation d'une usine Renault en 2012, sans compter le projet de pont (ou de tunnel) avec l'Espagne.

**Cependant l'économie marocaine souffre de plusieurs handicaps :**

- elle est encore très tributaire de l'agriculture (elle-même soumise aux aléas climatiques et à la

- sécheresse) ainsi que des exportations de phosphates,
- elle reste sous-industrialisée et dépendante des importations de pétrole,
  - elle est marquée par la corruption et une certaine insécurité juridique, l'indépendance des juges n'étant pas assurée,
  - elle subit encore les lourdeurs de l'administration.

D'autre part, le système politique reste verrouillé et de fortes inégalités subsistent au sein de la population. Le pays connaît en outre un retard en matière d'éducation et de formation.

Malgré ces handicaps, l'économie marocaine recèle un large potentiel qui ne demande qu'à être exploité.

**Créer une entreprise au Maroc présente des avantages et des opportunités. Les voici.**

## **Créer une entreprise au Maroc : les secteurs porteurs et les opportunités.**

Voici les principaux secteurs d'activité de l'économie marocaine.

### **Le tourisme**

Le tourisme est l'un des moteurs principaux de l'économie du Maroc. Le pays fait partie des 30 pays les plus visités du monde, avec plus de 10 millions de touristes par an.

La fréquentation touristique est en constante progression, avec une diversification des pays d'origine des visiteurs : auparavant majoritaires, les visiteurs français ont vu leur part baisser pour laisser peu à peu place aux touristes venus d'Espagne, d'Italie, du Royaume-Uni, des autres pays européens mais aussi d'Amérique et d'Asie (Japon, Chine).

Le positionnement touristique du Maroc a connu une montée en gamme. Certaines villes restent toutefois spécialisées dans un tourisme de masse, par exemple Agadir.

### **L'économie touristique du Maroc s'organise autour :**

- **des hébergements** : maison d'hôtes, riads, hôtels, etc,
- **des activités offertes aux visiteurs** : nautisme, découverte, trek, excursions, activités culturelles, ski, désert, lieux festifs...

Les principales villes touristiques sont, dans l'ordre décroissant : Marrakech, Agadir, Casablanca (tourisme d'affaires), Fès, Tanger et Rabat.

D'autre part, six stations littorales ont été créées autour des années 2010, dont cinq sur la côte atlantique et une sur la côte méditerranéenne, mais les résultats en terme de remplissage se sont révélés décevants. Par ailleurs, le projet de rénovation de la station de ski de l'Oukaimeden est toujours en stand-by.

Le tourisme au Maroc reste un secteur à fort potentiel, et les créations et reprises d'entreprise sont nombreuses.

A noter que le secteur souffre périodiquement des risques liés aux attentats islamistes.

## L'agriculture

L'agriculture est un secteur essentiel de l'économie marocaine, qui représente 15% du PIB et 40% des emplois. C'est un secteur très tributaire des variations climatiques. Les principales productions sont les céréales, les agrumes, les olives, l'huile d'argan, les dattes, les légumes et les tomates. La production de viande est elle aussi importante.

L'industrie agro-alimentaire est développée et performante. Les produits les plus exportés sont les tomates, les agrumes et l'huile d'olive.

## Le textile

L'industrie manufacturière du textile est très importante au Maroc, et emploie un grand nombre de travailleurs. Les usines de confection sont nombreuses autour de Casablanca. Le secteur pâtit cependant d'une trop faible valeur ajoutée et de la concurrence de la Tunisie, de l'Inde et des pays asiatiques. Certaines marques européennes préfèrent cependant faire sous-traiter leur production au Maroc du fait de la proximité géographique ou linguistique.

## L'artisanat

L'artisanat marocain est marqué par un remarquable savoir-faire aussi bien en bijouterie qu'en travail du bois, du cuir, du fer, en poterie, céramique, faïence (zellige) ou encore en textile (tapis). Les principaux centres de production sont situés à Marrakech, Rabat, Fès et Essaouira, mais aussi dans les autres villes touristiques. Porté par le tourisme, l'artisanat marocain est diversifié et créatif, il bénéficie d'une bonne image dans le monde.

## L'import-export

Les activités d'import-export sont nombreuses au Maroc, notamment en relation avec l'Espagne et la France. Le Maroc étant un pays faiblement industrialisé, les importations de produits manufacturés sont importantes, alors que le royaume exporte ses produits artisanaux, agricoles et son textile. Les accords de libre-échange entre le Maroc et l'Union européenne facilitent les échanges. Voir aussi notre article : [Comment créer une entreprise d'import-export ?](#)

## Les services

Le Maroc est célèbre pour ses services délocalisés aux entreprises, par exemple les **centres d'appel téléphonique** dont la plupart sont basés à Casablanca et à Rabat-Salé. Le succès des centres d'appel est dû à une main d'oeuvre assez peu coûteuse maîtrisant le français. Le secteur bancaire et financier est lui aussi dynamique, de même que la grande distribution. Voir aussi : [Comment créer une agence web au Maroc ?](#)

## L'innovation, les start-up

Le Maroc est aussi une terre d'innovation, et de nombreuses start-up se créent dans les secteurs de l'environnement, de l'énergie (solaire notamment), de l'électronique et des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Voir aussi notre article : [75 idées de start-up à créer](#)

## La cosmétique

Souvent en lien avec le tourisme, de nombreuses entreprises de cosmétiques se sont créées et développées au Maroc. Dans la plupart des cas, ces sociétés valorisent les ingrédients locaux, au premier rang desquels l'huile d'argan, l'huile de figue de barbarie, et les plantes aromatiques.

Voir aussi notre article : [Comment créer une marque de cosmétique ?](#)

## Les impôts, taxes et cotisations au Maroc.

Créer une entreprise au Maroc permet de bénéficier d'une fiscalité progressive, c'est-à-dire plutôt douce au démarrage.

- L'**impôt sur les sociétés**, qui était autrefois soumis à un taux fixe de 30%, a été réformé : il s'étale maintenant de **10% à 31%** selon un barème de chiffre d'affaires. De nombreuses exonérations existent, notamment pour les entreprises situées dans les zones franches d'exportation (ZFE).
- Le **taux de TVA** est de **20%**, avec un taux réduit à 7% et des taux intermédiaires de 10 et 14%.
- L'**impôt sur le revenu** est progressif, avec six tranches allant de **0% à 38%**.
- La **taxe professionnelle** est un impôt annuel basé sur la valeur locative des magasins, boutiques, usines, ateliers et entrepôts.
- Le taux de **cotisations sociales** pour les employés se situe autour de **29%** (part patronale : 22% / part salariale : 7%). A noter que le salaire minimum est fixé à 2 600 dhs mensuels environ. Il n'y a pas de régime de protection sociale obligatoire pour les travailleurs indépendants.

## Les statuts juridiques d'entreprise au Maroc.

Il est important de bien connaître les statuts juridiques avant de penser créer une entreprise au Maroc. Voici les bases.

### L'entreprise individuelle.

L'entreprise individuelle, par opposition à la société, n'entraîne pas la création d'une personne juridique nouvelle. L'entreprise est juridiquement confondue avec son dirigeant, et les patrimoines ne sont pas séparés. Il n'y a ni associé, ni statuts juridiques, ni capital minimum. C'est donc un statut très simplifié, mais pas toujours adapté aux risques liés à la vie de l'entreprise.

### La SARL : société à responsabilité limitée.

La SARL est une forme d'entreprise courante au Maroc. Calquée sur la SARL française, elle convient aux petites activités comme aux plus grandes. A noter que les associés non-marocains n'ont plus l'obligation de s'associer à des personnes ayant la nationalité marocaine.

- La SARL peut comporter jusqu'à 50 associés. Elle peut aussi en comporter **un seul** : on parle alors de SARL à associé unique (SARL A.U.), équivalent de l'EURL française.
- Capital social minimum : depuis 2012, il est d'**1 dh seulement**.
- La direction de l'entreprise est assurée par le gérant, travailleur indépendant non salarié.

Voir plus bas les modalités de création de la SARL marocaine.

## La SA : société anonyme.

C'est une forme juridique qui convient pour les grandes entreprises.

- Capital minimum : 300 000 dhs,
- 5 actionnaires au minimum,
- Direction assurée par un conseil d'administration, ou bien par un conseil de surveillance et un directoire.

## Les autres formes d'entreprise au Maroc.

Ces formes d'entreprise sont plus rares, et concernent des situations précises :

- Société en nom collectif (SNC),
- Société en Commandite Simple (SCS),
- Société en Commandite par Action (SCA).

## Les étapes de création d'une entreprise au Maroc.

**Tout d'abord, voyons les principales étapes pour créer une entreprise au Maroc :**

- trouver une idée,
- réaliser une [étude de marché](#),
- rédiger un [plan financier \(cliquez pour accéder à notre modèle Excel gratuit\)](#),
- rechercher des aides et des financements,
- créer ses outils de communication,
- démarrer la prospection commerciale,
- réaliser les démarches administratives d'enregistrement de l'entreprise (voir ci-dessous).

## Les Centres Régionaux d'Investissement (CRI).

**Les CRI sont les guichets uniques de la création d'entreprise au Maroc.** Ils regroupent les services de différentes administrations :

- L'[OMPIC](#) (Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale),
- Le service des Impôts,
- Le tribunal de première instance,
- La Caisse Nationale de la Sécurité Sociale,
- Le service de légalisation.

Un **formulaire unique** permet d'immatriculer son entreprise au registre du commerce, tout en informant le service des impôts et l'organisme de sécurité sociale (CNSS).

## Les démarches de création d'une entreprise au Maroc.

Les démarches de création sont plus complexes que dans les pays européens, même si elles ont été simplifiées. La **légalisation** obligatoire des documents, qui consiste à passer devant un employé de l'administration pour certifier conforme les copies par rapport aux documents originaux, est longue et coûteuse (timbre de 20 dhs par page). En plus de la légalisation, les documents doivent être **enregistrés** par l'administration.

**Les démarches d'enregistrement sont, dans l'ordre, les suivantes :**

1. **Obtenir le certificat négatif** : cette démarche peut se faire auprès du CRI (guichet unique de la création d'entreprise) ; il s'agit de vérifier que le nom choisi pour l'entreprise (**nom commercial**) n'est pas déjà utilisé. Cette démarche est obligatoire seulement pour les sociétés. Il faut remplir un formulaire de demande et payer **230 dhs**. La réponse de l'administration est obtenue rapidement.
2. **Établir les statuts juridiques**, en 8 exemplaires au moins. Pour cela, nous vous conseillons de vous procurer un modèle ou de faire appel à un avocat.
3. **Déposer le capital en banque** (valable uniquement pour les sociétés) : à noter que le dépôt de capital n'est plus obligatoire si son montant est inférieur à 100 000 dhs.
4. **Enregistrer les documents auprès du service des impôts** : il faudra présenter :
  - votre pièce d'identité ainsi qu'une photocopie de cette dernière,
  - le contrat de bail original (ou attestation de domiciliation) ainsi que 4 copies légalisées de ce document (timbre de 20 dhs à coller sur chaque page),
  - les statuts de l'entreprise ainsi que 4 copies légalisées (timbre de 20 dhs à coller sur chaque page),
  - coût de l'enregistrement lui-même : **200 dhs**
5. **Procéder à la création de l'entreprise elle-même** : les documents suivants seront à présenter :
  - statuts (original et 3 copies),
  - certificat négatif (original et 2 copies simples),
  - contrat de bail ou attestation de domiciliation enregistré (original et 2 copies simples),
  - attestation de dépôt de capital (original et 2 copies simples),
  - pièce d'identité (5 copies simples),
  - déclaration sur l'honneur du gérant (5 exemplaires),
  - formulaire unique de création d'entreprise complété,
  - le dépôt du dossier complet permet d'obtenir le **numéro d'enregistrement** auprès du tribunal de commerce, ainsi que les identifiants pour les impôts,
  - coût : **400 dhs** plus 1% du capital social, payables en espèces.
6. **Procéder à la publication d'une annonce** au Bulletin officiel ainsi que dans un journal d'annonces légales. Cette démarche se fait aussi au sein du CRI. Attention, la publication des annonces devant se faire en arabe, les personnes ne pratiquant pas cette langue devront se faire aider.

## Les aides à la création d'entreprise au Maroc.

Il existe des aides à la création d'entreprise et à l'investissement, notamment sous la forme de réduction d'impôt sur les sociétés ou de chèque-conseil. Certaines de ces aides sont parfois difficiles à mobiliser.

## Un modèle de plan financier Excel pour votre création d'entreprise au Maroc (gratuit).

WikiCréa vous propose un modèle de plan financier Excel pour mesurer la rentabilité de votre future activité, cliquez ci-après pour le télécharger : [Modèle Excel Plan financier TOUS PAYS francophones](#)

Voir aussi nos articles :

- [Créer une entreprise en Tunisie](#)
- [Créer une entreprise en Algérie](#)
- [30 idées de création d'entreprise en Afrique](#)